



CONSEIL D'ETABLISSEMENT D'ORON-PALEZIEUX

**Procès-Verbal
de la séance du conseil d'établissement d'Oron-Palézieux
tenue le mercredi 13 septembre 2023 – 20h
à la cafétéria du centre sportif à Oron-la-Ville**

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue
 2. Liste de présences – Quorum
 3. Ordre du jour - Adoption
 4. Validation du PV du 22 mars 2023
 5. Rapport et présentation groupe de travail 7^e / 8^e
 6. Communications sur la vie de l'établissement
 7. Projets de demande de soutien
 8. Divers et propositions individuelles.
-

SONT PRESENTS

Les représentants des Autorités communales :

- Mme Patricia Grossglauser
- Mme Muriel Vernier
- M. Christophe Rebetez

Les représentants des parents d'élèves fréquentant l'établissement :

- Mme Morgane Bougouin
- Mme Céline Chatelan David
- Mme Sylviane Rey
- M. Pascal Schmutz

Les représentants des milieux et des organisations concernées par la vie de l'établissement :

- Mme Jacqueline Fraefel
- Mme Stéphanie Jubin
- Mme Sandrine Bussard
- M. Michel Bovy

Les représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement :

- M. Jean-François Détraz
- Mme Elena Zuntini Chabod
- Mme Valérie Harlow

1. BIENVENUE

Le Président souhaite la bienvenue à toutes et tous et remercie la commune d'Oron, pour la préparation et la mise à disposition de la salle.

2. LISTE DE PRÉSENCES – QUORUM

Après vérification de la liste de présence, il est constaté que 14 membres sont présents.
Excusés : Mme Chrystell Frioud et M. Nicolas Lehmann.

Le quorum est atteint et l'assemblée est déclarée ouverte.

3. ORDRE DU JOUR – ADOPTION

Le Président informe que l'ordre du jour est mis en discussion.

M. Jean-François Détraz demande l'ajout du point 6ter « accorder deux demi-journées de congé »

Cette modification est acceptée.

4. VALIDATION DU PV DU 22 MARS 2023

Chacun a reçu le procès-verbal de la séance du 22 mars 2023, il est mis en discussion.

Mme Stéphanie Jubin : mentionne que le montant octroyé pour la « Fête de fin d'année des 8^e », était de CHF 150.- au lieu de CHF 180.- comme indiqué dans le PV.

Il est approuvé avec la correction mentionnée, avec remerciements à son auteure.

5. RAPPORT ET PRÉSENTATION GROUPE DE TRAVAIL 7^E / 8^E

Le Président, M. Christophe Rebetez, remercie le groupe de travail pour le travail effectué. Il passe la parole à M. Michel Bovy.

M. Michel Bovy, passe en revue son compte rendu de la séance avec la Municipalité. Il relève que lors du dernier conseil communal, une interpellation a été déposée dans ce sens. La Municipalité va rendre réponse au Conseil communal, le 9 octobre prochain.

Le Président, M. Christophe Rebetez demande que soit indiqué sur le compte rendu le nom des personnes qui ont participé à cette séance avec la Municipalité et l'endroit.

Le Président revient sur l'interpellation du Conseil communal, il relève qu'elle a été soutenue à l'unanimité moins une abstention.

M. Michel Bovy, demande si les choses ont bougé.

M. Jean-François Détraz, informe que ce point sera développé dans les communications sur la vie de l'établissement.

Mme Jacqueline Fraefel, indique que le réseaux APERO a été approché par la Municipalité et qu'en plus des 2 surveillants actuelles, il y aura deux nouvelles personnes.

M. Michel Bovy constate que le sujet a bien été débattu et que des solutions ont été apportées.

6. COMMUNICATIONS SUR LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

M. Jean-François Détraz, informe que la rentrée scolaire s'est très bien déroulée. Comme la précédente, cette année scolaire est placée sous le signe du renouveau. Trois lettres résument les axes prioritaires à suivre : R comme renouveau, E comme environnement et R comme responsabilité.

R comme renouveau

- Mise en œuvre du concept 360° d'établissement dont la phase d'élaboration s'est terminée en juin 2023.
- Démarrage du projet « Parents référents ». Afin de faciliter l'intégration des familles nouvellement arrivées, l'établissement a trouvé dans la région des parents de dix-sept origines et cultures différentes qui acceptent de donner un coup de main aux familles primo-arrivantes.
- Ouverture d'une classe enfantine supplémentaire au collège d'Oron.
- Rénovation complète et agrandissement des surfaces extérieures du Centre sportif.

E comme environnement

- Démarrage du projet Cour verte qui consiste à repenser et aménager la cour d'école du collège primaire d'Oron dans un mouvement de co-construction entre élèves, enseignants, personnel communal et parents. Soutien financier de CHF 40'000.- de RADIX (Fondation suisse pour la santé) et engagement à hauteur de 10% de la commune d'Oron.

R comme responsabilité

- Nécessité que toutes les actrices et acteurs de notre communauté éducative, des élèves au directeur en passant par tous les étages intermédiaires, assument leurs responsabilités propres pour apporter leur pierre à l'édifice du climat scolaire.
- Le directeur présente dans ses grandes lignes le concept 360° de notre établissement. Un résumé du concept est publié sur le site internet de l'établissement.

Le Président, M. Christophe Rebetez, informe avoir été interpellé par des parents au sujet du fonctionnement de la caisse de classe.

M. Jean-François Détraz précise que les règles en matière de finances sont précisées dans un document interne intitulé « Directives internes sur les questions financières ». Il est important de différencier la caisse de classe des équipements, alimentée par l'Entente intercommunale scolaire à hauteur de CHF 20.- par élève, de la caisse de projet, alimentée par des actions collectives de recherche de fonds. A partir du moment où un membre du corps enseignant ouvre une caisse de projet, les mouvements financiers doivent répondre aux règles de gestion de l'argent public. Les détails sont précisés dans le document précité. Le directeur en fait la lecture à l'assemblée.

Le Président, M. Christophe Rebetez, a pris note des explications et répondra dans ce sens aux parents. Il ne pensait pas que c'était aussi compliqué.

6ter. ACCORDER DEUX DEMI-JOURNEES DE CONGE

M. Jean-François Détraz, demande les congés suivants (car il s'agit d'une compétence du Conseil d'établissement) : le mercredi 8 mai 2024 (le matin) et le vendredi 28 juin 2024 (l'après-midi).

M. Pascal Schmutz demande si c'est possible de valider les dates des congés pour toute la durée de la législature, plutôt que d'année en année.

M. Jean-François Détraz, répond que c'est tout à fait possible

Mme Jacqueline Fraefel précise, si la décision était prise pour toute la législature, même s'il y avait un changement de directeur en cours de législature, elle ne pourrait être modifiée.

Après discussion, l'assemblée accorde les congés demandés, soit le mercredi 8 mai 2024 (matinée) et le vendredi 28 juin 2024.

7. PROJETS DE DEMANDES DE SOUTIEN

Mme Stéphanie Jubin, indique qu'il y a actuellement en caisse le montant de CHF 1'058.- TTC et que le CET reçoit annuellement le montant de CHF 2'000.- TTC.

Le Président, M. Christophe Rebetez, n'a reçu aucune demande de soutien.

Mme Valérie Harlow relève que le projet de « Totem » est soutenu par l'Unité PSPS du Département et, par conséquent, n'a pas besoin de financement par le CET.

M. Jean-François Détraz, informe qu'une 2^e édition de la Fête de l'école pourrait se dérouler au printemps 2025, à la condition qu'un groupe de projet se constitue dans le courant de cette année scolaire. D'autre part, le CET peut aussi organiser des événements financés par le budget annuel de CHF 2'000 dont il dispose.

8. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Mme Stéphanie Jubin, demande si c'est possible de sensibiliser les parents contre la violence des jeunes.

M. Jean-François Détraz, informe que lors de la séance des parents de 8^e, la police est venue et le Préfet peut également intervenir lors de soirée d'information aux parents.

M. Michel Bovy, demande si les séances hors cadre vont continuer.

Après discussion, il est convenu, de reformer le groupe de travail afin d'avoir des séances hors cadre.

Le Président, M. Christophe Rebetez, demande si l'école a été sollicitée, afin que l'AS Haute-Broye puisse avoir accès à la salle polyvalente de Palézieux, pour leur repas de soutien. Cette société locale n'a pas pu avoir accès à la salle souhaitée, et a dû faire son repas au battoir.

M. Jean-François Détraz, reçoit les demandes (il y en passablement) et donne son préavis. Dans ce cas précis, il n'a pas été contacté par l'AS Haute-Broye ni par la commune d'Oron.

Mme Muriel Vernier, remarque que la priorité d'utilisation des salles de gymnastique va à l'école.

Mme Stéphanie Jubin estime important de respecter dans ce domaine le principe d'étiqueté. Elle constate que l'Harmonie a facilement l'accès aux salles. Il faut trouver des solutions et communiquer.

Mme Elena Zuntini constate que le partage des salles est compliqué, même avec la conciergerie. Régulièrement, des WC ne sont pas accessibles sur un étage complet et des enseignants qui faisaient du sport l'année scolaire passée au collège d'Oron, après les cours les mercredis à midi, n'ont plus accès à la salle depuis la rentrée scolaire.

Le Président, Christophe Rebetez, va prendre parole avec le responsable des bâtiments, M. Marc Platel.

Mme Sandrine Bussard, indique que dans le cadre de la société de gym, la salle est offerte par la commune pour la gym avec les enfants, pour les adultes c'est payant.

Mme Elena Zuntini ne trouve pas normal que des WC soient fermés dans les bâtiments sur temps scolaire.

Mme Valérie Harlow, informe que le service de conciergerie est très réactif en cas d'accidents dans les WC, intervention rapide pour le nettoyage.

Mme Jacqueline Fraefel espère une discussion avec la conciergerie.

M. Jean-François Détraz soutient l'idée qu'il faut définir un espace de dialogue entre la conciergerie et les enseignants, afin de trouver des solutions communes.

Mme Morgane Bougouin revient sur la dangerosité du passage piéton devant le Pavillon scolaire à Oron-la-Ville. Trop souvent, des voitures s'arrêtent sur le passage piétons pour attendre des enfants. Elle déplore l'absence de surveillance organisée sur un chemin qui absorbe beaucoup de trafic aux heures de début et de fin de l'école.

M. Jean-François Détraz informe qu'il n'y a pas de cour d'école à proprement parler et que les parents sont informés de venir chercher les enfants sur le parking de la gare routière. Il précise qu'il va rééditer un courrier d'information à leur intention.

Après discussion, le Président va contacter le Municipal et essayer de trouver des solutions avec un groupe de travail.

CONSEIL D'ETABLISSEMENT D'ORON-PALEZIEUX

Comme la parole n'est plus demandée. Le Président, M. Christophe Rebetez clôture la séance à 21h50 et invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié accompagné d'un plat de viande froide de la boucherie d'Oron.

La secrétaire :

L. Bard

L. Bard

Oron, le 23 septembre 2023

Distribution par courriel :

- Aux 16 membres du Conseil d'Etablissement
- En copie au Greffe municipal de Maracon, Oron